

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 8 JUILLET 2025



ÉLECTIONS CARPIMKO : UNE CONFIANCE RENOUVELÉE POUR LA FNO

Les orthophonistes ont renouvelé leur confiance à la Fédération nationale des orthophonistes (FNO) lors des élections à la CARPIMKO, permettant à ses candidats d'être élus pour défendre leurs droits et leurs intérêts au sein du Conseil d'administration.

Pour le collège des cotisants, la liste portée par Fabrice Ravenel et Camille Lelièvre obtient 93,36% des suffrages exprimés. Ce résultat conforte la FNO comme représentant légitime de la profession en exercice et traduit l'attachement des orthophonistes à une vision réaliste et pragmatique de la protection sociale.

Pour le collège des retraités, la FNO présentait une candidature interprofessionnelle aux côtés de Patrick Danesi, pédicure-podologue. La liste conduite par Pascale Masseboeuf recueille 76,46% des voix, illustrant la volonté de défendre ensemble les droits et la solidarité entre professions paramédicales.

Grâce à ce scrutin, Fabrice Ravenel, Camille Lelièvre et Pascale Masseboeuf, aux côtés de Patrick Danesi, rejoignent Leila Pieraggi, élue FNO depuis 2022, afin de poursuivre leur engagement au sein du Conseil d'administration de la CARPIMKO.

L'engagement de ces 4 orthophonistes à étudier, travailler, débattre, innover et proposer dans le cadre de leur mandat d'administratrices et administrateur de la CARPIMKO est un exemple qui nous rappelle à quel point les enjeux de solidarité doivent se décider de manière collégiale et par les professionnel·les de santé eux-mêmes.

La FNO remercie chaleureusement tous les orthophonistes qui se sont mobilisés et ont fait entendre leur voix. Leur participation est la preuve d'une profession consciente de ses droits et attachée à la solidarité intergénérationnelle.

Pour le collège des cotisants, la participation s'établit à 12,90%, en baisse par rapport à 2022 (16,16%). La FNO prend acte de ce taux d'abstention et poursuivra ses efforts pour rendre le vote plus accessible et renforcer l'information quant à ces enjeux majeurs.

Dans un contexte où la protection sociale est un enjeu essentiel pour les orthophonistes, la FNO continuera à défendre les priorités rappelées au cours de la campagne, notamment :

- Assurer une représentation forte et experte des orthophonistes et accompagner les affiliés dans leurs démarches auprès de la caisse.
- Préserver les droits acquis et anticiper les réformes
- Renforcer une gouvernance adaptée aux spécificités des professions de santé,
- Œuvrer pour un système équitable, avec un équilibre entre cotisations soutenables et prestations décentes
- Veiller à l'équité entre les régimes des allocations supplémentaires de vieillesse (ASV) des professions de santé libérales
- Engager une réflexion sur l'évolution des régimes, notamment par une étude sur la capitalisation, pour anticiper l'avenir et garantir la pérennité du système.

C'est fort de ces engagements que les élus FNO travailleront, dans un esprit de responsabilité et de solidarité, au service de tous les orthophonistes au sein de la CARPIMKO.

Contact presse

Sarah Degiovani - Présidente de la FNO
06 48 13 46 39

Niels Lagrange - Délégué général de la FNO
07 60 10 22 61